

Réponse à la question 1 :

Je pense que la démarche est intéressante et notamment l'avis de l'AE et la réponse du MAA. C'est un sujet très complexe et il est difficile pour les citoyens de se faire un avis. La synthèse de l'avis de l'AE (une page et 1/2) et la réponse du MMA sont assez compréhensibles (le 1er plus que le 2ème). Je regrette vraiment que cette consultation ne soit pas davantage connue et vulgarisée car les enjeux sont importants. Les délais sont hyper courts (diffusion de cette enquête publique et délai entre le 12/12 = fin de l'enquête et remise du rapport à la UE = 31/12 donc à mon avis vous avez déjà rédigé le rapport et donc que vont devenir nos avis?)

Je suis très touchée par la situations des agriculteurs qui n'arrivent vraiment pas à vivre de leur travail et je ne vois pas dans les mesures proposées que cette prochaine PAC change quoique ce soit. A la lecture, il me semble que le système va perdurer = financer les grosses productions qui épuisent les sols et vident les territoires (moins de producteurs = moins d'habitants) + orienter l'agriculture d'une façon qui ne limite pas nos importations notamment celles cultivées grâce à la déforestation et aux OGM. Je ne vois pas dans le PSN un indicateur sur nos besoins alimentaires (qualité, quantité), sur la qualité nutritive/l'hectare. En période où notre santé est fortement bousculée, le contenu (qualité et quantité) de notre assiette n'est pas évoqué.

Dans la réponse du MMA (j'ai été notamment attentive au sujet de la biodiversité), vous renvoyer vers des études (recommandations 1 et 2 notamment) : pourrions-nous à l'avenir avoir un tableau clair sur les chiffres des indicateurs. A la fin de la réponse du MMA, il y a une base pour cela mais il ne faudrait pas que le tableau final soit incompréhensible comme le tableau en bas de la page 5 du document "12 réponses du MMA" sur la recommandation 4

Merci vraiment au travail de l'AE qui permet d'envisager que les techniciens (je n'ose écrire technocrates) portent les avis des citoyens

réponse à la question 2 :

J'avais fait plein de propositions et d'observations dans ma précédente saisie et à la fin quand j'ai cliqué j'ai eu le message suivant: le temps écoulé était trop long, réponse non prises en compte. Là je suis dégoutée car répondre à une enquête publique est un vrai investissement en temps et rien n'indiquait auparavant qu'il fallait faire vite, juste qu'il fallait limiter le nombre de caractères + impossible de faire une copie de mes réponses aux questions autre que 1 (surement aussi à cause du temps) donc vous ne les aurez pas.. Là je suis en colère. Je me dis que cela vous arrange peut-être, enfin dans un premier temps parce qu'en fait la colère d'une citoyenne, on ne peut pas savoir quelles seront les suites....